



SAS FANROB

Sommaire

Bilan simplifié détaillé	2
<i>ACTIF</i>	2
<i>Actif immobilisé</i>	2
<i>Actif circulant</i>	2
<i>PASSIF</i>	3
<i>Capitaux Propres</i>	3
<i>Dettes</i>	3
Compte de résultat simplifié détaillé	4
Bilan et Resultat Simplifie	6
Liasse 24 IS RS	8

ATTESTATION

Aux termes de la **mission de présentation** des comptes annuels qui lui à été confiée par la **FANROB** dont le siège social est situé au : 11/13 RUE SALOMON DE ROTHSCHILD – 92150 SURESNES,

Monsieur Antonio LUPO Expert-Comptable, déclare que les comptes annuels se rapportant à l'exercice clos le 31 décembre 2024 se caractérisent par les données suivantes :

TOTAL DU BILAN..... : 149 221,70 €

CHIFFRE D’AFFAIRES NETS H.T. : 209 851,48 €

BENEFICE NET DE L’EXERCICE : 1 498,60 €

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- contrôle des existants en caisse.

Mes diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

A Paris, le 20/02/2025

Bilan simplifié détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (10 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial	85 000		85 000	85 000	
206000 DROIT AU BAIL	85 000		85 000	85 000	
Autres immobilisations incorporelles	15 000		15 000	15 000	
205000 LICENCE IV	15 000		15 000	15 000	
Immobilisations corporelles	15 560	2 576	12 984	10 559	2 425
213500 INSTALLATIONS GENERALES	10 037		10 037	5 873	4 164
215400 MATERIEL INDUSTRIEL	5 523		5 523	5 523	
281350 AMORTS AGENCEMENTS ET INSTALLA		942	-942	-308	- 634
281540 AMORTS MATERIELS INDUSTRIELS		1 634	-1 634	-529	- 1 105
Immobilisations financières	17 672		17 672	17 160	512
275000 DEPOT DE GARANTIE SNC 45 PROCESSION	9 092		9 092	8 580	512
275100 GAPD SNC 45 PROCESSION	8 580		8 580	8 580	
ACTIF IMMOBILISE	133 232	2 576	130 656	127 719	2 937
Actif circulant					
Matières premières, approv., en cours de produ	1 950		1 950	2 525	- 575
310000 STOCK MATIERES PREMIERES	1 950		1 950	2 525	- 575
Clients et comptes rattachés	999		999	368	631
411000 CLIENTS DIVERS	999		999	368	631
Autres créances	10 365		10 365	9 789	576
401000 FOURNISSEURS DIVERS	4		4		4
421001 SAL CASTILLO CYRILLE				138	- 138
437310 PREDICA PREVOYANCE	1 583		1 583		1 583
445620 TVA DED / IMMO	329		329		329
445670 CREDIT DE TVA A REPORTER	7 866		7 866	4 650	3 216
445830 REMBOURSEMENT DE TVA				5 000	- 5 000
445860 TVA DED FNP	584		584	1	583
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	2 321		2 321	3 335	- 1 014
511100 REM CB A ENCAISSER	2 249		2 249	462	1 787
511200 REM TR A ENCAISSER				205	- 205
511300 REM CH A ENCAISSER	72		72	72	
512000 BQ LCL				2 595	- 2 595
Caisse	1 056		1 056	289	767
530000 CAISSE	1 056		1 056	289	767
Charges constatées d'avance	1 874		1 874	8 767	- 6 893
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 874		1 874	8 767	- 6 893
ACTIF CIRCULANT	18 566		18 566	25 072	- 6 506
TOTAL GENERAL ACTIF	151 797	2 576	149 222	152 791	- 3 569

Bilan simplifié détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (10 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000) 101300 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	5 000 5 000	5 000 5 000	
Report à nouveau 119000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITEUR)	-13 875 -13 875		- 13 875 - 13 875
Résultat de l'exercice	1 499	-13 875	15 374
CAPITAUX PROPRES	-7 376	-8 875	1 499
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées 164000 PRET LCL 23903274 100K 7 ANS TX=4.40% 164100 PRET LCL 23912349 11K 4 ANS 512000 BQ LCL	90 121 75 967 6 701 7 453	98 116 88 790 9 326	- 7 995 - 12 823 - 2 625 7 453
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours 419100 ACOMPTE CLIENTS	500 500		500 500
Fournisseurs et comptes rattachés 401000 FOURNISSEURS DIVERS 408100 FOURNISSEURS FNP	15 083 11 582 3 501	12 896 12 891 5	2 187 - 1 309 3 496
Autres dettes 421002 SAL LEMOLTON JULIEN 421003 SAL DAOUDI KAMILIA 421004 SAL ABINAN FREDDY 431000 URSSAF 437300 RETRAITE KLESIA 437310 PREDICA PREVOYANCE 442100 PRELEVEMENT A LA SOURCE 445660 TVA DED / ABS 448600 AUTRES CHARGES A PAYER 455000 C/C SONIA JANIN	50 893 599 1 503 1 563 68 883 46 278	50 654 373 545 143 80 547 256 9 883 48 701	239 - 373 - 545 599 1 360 1 483 - 547 - 188 - 9 883 - 2 423
DETTES	156 598	161 666	- 5 068
TOTAL GENERAL PASSIF	149 222	152 791	- 3 569

Compte de résultat simplifié détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (10 mois)		Variation	%
	Exportations	Total	Total			
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services		209 851	147 316	62 535	42,45	
706010 PRESTATIONS DE SERV A 10%		184 124	125 935	58 189	46,21	
706020 PRESTATIONS DE SERV A 20%		25 677	21 357	4 320	20,23	
708000 HUILE QUATRA		50	24	26	108,33	
Chiffres d'affaires Nets		209 851	147 316	62 535	42,45	

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023	Variation	%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues	4 550	2 500	2 050	82,00
740000 SUBVENTIONS ASP APPRENTI	3 500	2 500	1 000	40,00
742000 AIDE DE LA REGION	1 050		1 050	N/S
Autres Produits	10 075	2 383	7 692	322,79
758000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	80	3	77	N/S
791000 AVANTAGES EN NATURES	2 095	896	1 199	133,82
791100 REMBOURSEMENT ASSURANCES		1 484	- 1 484	-100
791300 TRANSFERT DE CHARGES	7 900		7 900	N/S
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	224 477	152 199	72 278	47,49
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	83 100	65 699	17 401	26,49
601000 ACHATS SANS ALCOOLS	70 022	54 275	15 747	29,01
601050 ACHATS ALCOOLS	13 078	11 424	1 654	14,48
Variation de stock matières premières et autres approv.	575	-2 525	3 100	122,77
603100 VARIAT STOCK MAT PREM ET FOURN	575	-2 525	3 100	122,77
Autres achats et charges externes	64 931	72 898	- 7 967	-10,93
604001 PRESTATIONS CONCERT/GROUPES	296	850	- 554	-65,18
606100 ELECTRICITE	9 784	12 963	- 3 179	-24,52
606300 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	3 268	8 323	- 5 055	-60,74
606310 VETEMENTS PROFESSIONNELS	117	58	59	101,72
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	303	602	- 299	-49,67
606810 EMBALLAGES	236	218	18	8,26
613200 LOYER SNC 45 PROCESSION	12 870	4 267	8 603	201,62
613500 LOYER TPE	205	167	38	22,75
614000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	4 753	2 989	1 764	59,02
615000 ENTRETIEN RESTAURANT	3 604	1 783	1 821	102,13
615100 DECORATIONS	119	1 214	- 1 095	-90,20
615200 ENTRETIEN INITIAL	1 686	1 156	530	45,85
615210 ENTRETIEN EXCEPTIONNEL		1 079	- 1 079	-100
615300 ENTRETIEN VEHICULES	133		133	N/S
615400 ENTRETIEN ADELYA	912	2 331	- 1 419	-60,88
615600 MAINTENANCE	3 197	5 089	- 1 892	-37,18
615610 MAINTENANCE VERISURE	684	584	100	17,12
615620 MAINTENANCE MATBURO CAISSE	444	742	- 298	-40,16
616000 ASSURANCE PRET	510	526	- 16	-3,04
616100 ASSURANCE MULT PRO LCL	1 669	1 371	298	21,74
616500 ASSURANCE SPB	53	44	9	20,45
618100 DOCUMENTATION GENERALE		585	- 585	-100
622600 HONORAIRES TONY LUPO	3 840	3 200	640	20,00
622610 HONORAIRES DIVERS		5 148	- 5 148	-100
622700 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	46		46	N/S
623000 PUBLICITE PRIVATEASER	498	1 534	- 1 036	-67,54
623001 PUBLICITE 1001 SALLES	875	1 029	- 154	-14,97
623002 PUBLICITE LA FOURCHETTE	5 354	1 586	3 768	237,58
623003 PUBLICITE ABC SALLES	98		98	N/S
623100 ANNONCES ET INSERTIONS		1 808	- 1 808	-100
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE	44	25	19	76,00
623600 CATALOGUES ET IMPRIMES	570	818	- 248	-30,32
623800 DIVERS (POURBOIRES, DONNS COURA		8	- 8	-100
624100 TRANSPORTS SUR ACHATS		80	- 80	-100
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	290	271	19	7,01

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023	Variation	%
625700 RECEPTIONS	1 662	2 390	- 728	-30,46
626000 LA POSTE	15		15	N/S
626100 ABONNEMENT ORANGE	1 127	670	457	68,21
626200 ABONNEMENT HOSPITALITU DIGITAL		50	- 50	-100
626300 ABONNEMENT ZENCHEF	1 810		1 810	N/S
627000 SERVICES BANCAIRES	3 119	6 695	- 3 576	-53,41
627100 COM SWILE / EDENRED	684	640	44	6,88
628100 COTISATIONS	57	8	49	612,50
Impôts, taxes et versements assimilés	5 571	4 834	737	15,25
631200 TAXE D'APPRENTISSAGE	225	78	147	188,46
633300 FORMATION PROF. CONTINUE	210	452	- 242	-53,54
635110 COTISATION FONCIERE ENTREPRISE	883		883	N/S
635120 TAXES FONCIERES	4 253	4 304	- 51	-1,18
Rémunérations du personnel	49 573	16 321	33 252	203,74
641000 REMUNERATION DU PERSONNEL	45 245	14 673	30 572	208,36
641400 INDEMNITES TRANSPORT	1 037	648	389	60,03
641700 AVANTAGE EN NATURE REPAS	3 169	1 001	2 168	216,58
641800 INDEMNITES RUPTURES CONVENTION	122		122	N/S
Charges sociales	13 136	3 848	9 288	241,37
645100 COTISATIONS URSSAF	10 444	2 719	7 725	284,11
645300 COTISATIONS KLESIA RETRAITE	2 271	581	1 690	290,88
645310 COTISATIONS MUTUELLE GAN	326	471	- 145	-30,79
647500 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	95	77	18	23,38
Dotations aux amortissements	1 739	837	902	107,77
681120 DAP IMMOBILISATIONS CORPORELLE	1 739	837	902	107,77
Dotations aux provisions				
Autres charges	182	2	180	N/S
658000 CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	182	2	180	N/S
Total des charges d'exploitation	218 806	161 915	56 891	35,14
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 670	-9 716	15 386	158,36
Produits financiers				
Produits exceptionnels				
Charges financières	4 172	4 159	13	0,31
661000 CHARGES D'INTERETS	131	1	130	N/S
661100 INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTE	4 041	4 158	- 117	-2,81
Charges exceptionnelles				
Résultat avant participation et IS	1 499	-13 875	15 374	110,80
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
Total des Produits	224 477	152 199	72 278	47,49
Total des charges	222 978	166 074	56 904	34,26
RESULTAT NET	1 499	-13 875	15 374	110,80
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Bilan et Resultat Simplifie

FANROB

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (10 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial	85 000		85 000	56,96	85 000	55,63
Autres immobilisations incorporelles	15 000		15 000	10,05	15 000	9,82
Immobilisations corporelles	15 560	2 576	12 984	8,70	10 559	6,91
Immobilisations financières	17 672		17 672	11,84	17 160	11,23
ACTIF IMMOBILISÉ	133 232	2 576	130 656	87,56	127 719	83,59
Matières premières, approv., en cours de production	1 950		1 950	1,31	2 525	1,65
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	999		999	0,67	368	0,24
Autres créances	10 365		10 365	6,95	9 789	6,41
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	2 321		2 321	1,56	3 335	2,18
Caisse	1 056		1 056	0,71	289	0,19
Charges constatées d'avance	1 874		1 874	1,26	8 767	5,74
ACTIF CIRCULANT	18 566		18 566	12,44	25 072	16,41
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	151 797	2 576	149 222	100,00	152 791	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (10 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	5 000	3,35	5 000	3,27
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-13 875	-9,29	-13 875	-9,07
Résultat de l'exercice	1 499	1,00	-13 875	-9,07
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	-7 376	-4,93	-8 875	-5,80
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées	90 121	60,39	98 116	64,22
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	500	0,34		
Fournisseurs et comptes rattachés	15 083	10,11	12 896	8,44
Autres dettes	50 893	34,11	50 654	33,15
Produits constatés d'avance				
DETTES	156 598	104,94	161 666	105,81
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	149 222	100,00	152 791	100,00

FANROB

COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (10 mois)		Variation absolue (12 / 10)		%	
		Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services									
Chiffres d'Affaires Nets			209 851	100,00	147 316	100,00	62 535		42,45
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation reçues			4 550	2,17	2 500	1,70	2 050		82,00
Autres produits			10 075	4,80	2 383	1,62	7 692		322,79
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.			224 477	106,97	152 199	103,31	72 278		47,49
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			83 100	39,60	65 699	44,60	17 401		26,49
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			575	0,27	-2 525	-1,70	3 100		122,77
Autres achats et charges externes			64 931	30,94	72 898	49,48	-7 967		-10,92
Impôts, taxes et versements assimilés			5 571	2,65	4 834	3,28	737		15,25
Rémunérations du personnel			49 573	23,62	16 321	11,08	33 252		203,74
Charges sociales			13 136	6,26	3 848	2,61	9 288		241,37
Dotations aux amortissements			1 739	0,83	837	0,57	902		107,77
Dotations aux provisions									
Autres charges			182	0,09	2	0,00	180		N/S
Total des charges d'exploitation			218 806	104,27	161 915	109,91	56 891		35,14
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			5 670	2,70	-9 716	-6,59	15 386		158,36
Produits financiers									
Produits exceptionnels									
Charges financières			4 172	1,99	4 159	2,82	13		0,31
Charges exceptionnelles									
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS			1 499	0,71	-13 875	-9,41	15 374		110,80
Participation des salariés									
Impôts sur les bénéfices									
Total des Produits			224 477	106,97	152 199	103,31	72 278		47,49
Total des Charges			222 978	106,26	166 074	112,73	56 904		34,26
RÉSULTAT NET			1 499	0,71	-13 875	-9,41	15 374		110,80
			<i>Bénéfice</i>		<i>Perte</i>				
Dont Crédit-bail mobilier									
Dont Crédit-bail immobilier									

Liase 24 IS RS

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise <u>FANROB</u>							Néant <input type="checkbox"/> *															
Adresse de l'entreprise <u>11/13 RUE SALOMON DE ROTHSCHILD 92150 SURESNES</u>																						
SIRET <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td>9</td><td>4</td><td>8</td><td>0</td><td>2</td><td>2</td><td>4</td><td>0</td><td>5</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>3</td></tr></table>							9	4	8	0	2	2	4	0	5	0	0	0	1	3		
9	4	8	0	2	2	4	0	5	0	0	0	1	3									
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>							Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>															
							Exercice N clos le <u>31/12/2024</u>															
ACTIF							Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	85 000	012		85 000															
		Autres *	014	15 000	016		15 000															
	Immobilisations corporelles *		028	15 560	030	2 576	12 984															
	Immobilisations financières * (1)		040	17 672	042		17 672															
	Total I (5)			044	133 232	048	2 576	130 656														
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	1 950	052		1 950															
		Marchandises *	060		062																	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	999	070		999															
		Autres * (3)	072	10 365	074		10 365															
	Valeurs mobilières de placement		080		082																	
	Disponibilités		084	3 377	086		3 377															
	Charges constatées d'avance *		092	1 874	094		1 874															
Total II			096	18 566	098		18 566															
Total général (I+II)							110	151 797	112	2 576	149 222											
PASSIF							Exercice N 1		NET													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120	5 000														
	Écarts de réévaluation						124															
	Réserve légale						126															
	Réserves réglementées *						130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)						131															
	Report à nouveau						134	(13 875)														
	Résultat de l'exercice						136	1 499														
	Subventions d'investissement						137															
	Provisions réglementées						140															
Total I							142	(7 376)														
Provisions pour risques et charges						Total II	154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156	90 121														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164	500														
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166	15 083														
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)						169	4 616														
	Comptes courants d'associés						173	46 278														
	Autres dettes						175															
	Produits constatés d'avance						174															
Total III							176	156 598														
Total général (I + II + III)							180	149 222														
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195															
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 676														
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184															

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>FANROB</u>		Néant <input type="checkbox"/>			
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018			
				Exercice N clos le <u>31/12/2024</u>			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210			
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215			
			Services *	217			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		218	209 851		
	Production immobilisée *			222			
	Subventions d'exploitations reçues			224			
	Autres produits			226	4 550		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				230	10 075		
CHARGES D'EXPLOITATION	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	224 477	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stocks (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	83 100		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	575		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	64 931		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	883		
	Rémunérations du personnel *			244	5 571		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			250	49 573		
	Dotations aux amortissements *			252	13 136		
	dont amortissement du fonds de commerces				254	1 739	
Dotations aux provisions			255				
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260	182			
Total des charges d'exploitation (II)				262			
Total des charges d'exploitation (II)				264	218 806		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	5 670	
Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	4 172		
Produits exceptionnels (IV)				290			
Charges exceptionnelles (VD)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347				
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	1 499	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	1 499		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
Dédutions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991					
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions outre mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit			346	350		
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641			
Dédution exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	
				352	1 499	354	
Déficits							
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
Déficits antérieurs reportables *				13 875	dont imputés sur le résultat :	360	1 499
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	
				370		372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : <u>FANROB</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	85 000	402		404		406	85 000		
	Autres	410	15 000	412		414		416	15 000		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430	5 873	432	4 164	434		436	10 037		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	5 523	442		444		446	5 523		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	17 160	482	512	484		486	17 672		
TOTAL		490	128 556	492	4 676	494		496	133 232		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522	308	524	634	526		942	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	529	534	1 105	536		1 634	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572	837	574	1 739	576		2 576	
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5					
		6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 % Ⓔ	15 % ou 12,8 % Ⓕ	0 % Ⓖ			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
			Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾	579		Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599			

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : FANROB				Néant <input type="checkbox"/> *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice	
		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
		Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681	683		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Autres immobilisations incorporelles	700	705		2	
Terrains	710	715		3	
Constructions	720	725		4	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735		5	
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745		6	
Matériel de transport	750	755		7	
Autres immobilisations corporelles	760	765			
TOTAL		770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780	
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	13 875		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis			
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter			
Déficits imputés		983	1 499		
Déficits reportables		984	12 376		
Déficits de l'exercice		960			
Total des déficits restant à reporter		970	12 376		
III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380		
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			
N° du centre de gestion agréé			388		
Montant de la TVA collectée			374	23 548	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	21 260	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)



DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2024

Désignation de l'entreprise:FANROB.....		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: ..01./01./2024. et clos le:31./12./2024		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	2,00
Dont apprentis		657	1,00
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	209 851
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	209 851
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	80
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	4 550
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	4 630
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	97 104
Variation négative des stocks		145	575
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	37 853
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	182
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	135 714
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	78 767
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	78 767
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	209 851
Effectifs au sens de la CVAE *		023	1,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 4 160 3 1 / 1 2 / 2 0 2 4
Date de cessation			/ /

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
 * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

Exercice clos le

31122024

SIREN

9 4 8 0 2 2 4 0 5

Dénomination de l'entreprise

FANROB

Adresse (voie)

11/13 RUE SALOMON DE ROTHSCHILD

Code postal

92150

Ville

SURESNES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	5000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique JANIN Prénom(s) SONIA MARIE
 Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 5000
 Naissance : Date 04/08/1973 N° Département 78 Commune CHATOU Pays FRANCE
 Adresse : N° 99 Voie RUE ESTIENNE D'ORVES
 Code Postal 92500 Commune RUEIL-MALMAISON Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7 **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFIP N° 2033-G-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

N° de dépôt

Exercice clos le 31122024

SIREN 9 4 8 0 2 2 4 0 5

Dénomination de l'entreprise FANROB

Adresse (voie) 11/13 RUE SALOMON DE ROTHSCHILD

Code postal 92150 Ville SURESNES

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>
			Pays <input type="text"/>

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

Exercice ouvert le		01012024	et clos le		31122024	Régime simplifié d'imposition		X	
IMPOT SUR LES SOCIETES						N° 2065-SD 2024			
						Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <i>Timbre à date du service</i>			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe						Régime réel normal			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre									
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case									
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE									
Désignation de la société :						Adresse du siège social :			
FANROB 11/13 RUE SALOMON DE ROTHSCHILD 92150 SURESNES									
SIRET		9 4 8 0 2 2 4 0 5 0 0 0 1 3	Mél :		optimiste92150@gmail.com				
Adresse du principal établissement :						Ancienne adresse en cas de changement :			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES									
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>									
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante									
Pour les sociétés filiales , désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:									
SIRET									
B ACTIVITÉ									
Activités exercées						Restauration traditionnelle			
						Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)									
1. Résultat fiscal			Bénéfice imposable au taux normal			Déficit		0	
Bénéfice imposable à 15 %			Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %						
2. Plus-values			PV à long terme imposables à 19 %			PV exonérées (art. 238 quinquies)			
PV à long terme imposables à 15 %			Autres PV imposables à 19 %			PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations									
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>			Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A			Autres dispositifs			
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 <i>septies</i>			Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i>			Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>			Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies</i> A			Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>			
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 <i>duodécies</i>)			Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>			Société d'investissement immobilier cotée			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %						
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)									
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)									
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts									
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.									
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)									
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %									
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)									
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %									
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)									
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre									
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée						Nom/Adresse			
						N°			
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre									
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe						Nom/Adresse			
						N°			
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays									
						Nom			
						État de résidence			
						N°			
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE									
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?						OUI		X	NON
						Si oui, indication du logiciel utilisé			
						COALA			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr									
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.									
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						Nom et adresse du conseil:			
CABINET LUPO 169 BOULEVARD MURAT 75016 PARIS						Tél: 0142882310			
OGA/OMGA						Viseur conventionné			
						(Cocher la case correspondante)			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :						Date: 20022025			
						Lieu: SURESNES			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné						Qualité et nom du signataire: résident			
						SONIA JANIN			
Examen de conformité fiscale (ECF)						Signature :			
Prestataire :									



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2024)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2024 ou exercice

Désignation de l'entreprise FANROB

du _____

Adresse 11/13 RUE SALOMON DE ROTHSCHILD 92150 SURESNES

au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE	
1	ABINAN KOUACOU FREDDY CHEF CUISINIER	15 Bis RUE FELICIEN REVOL 91220 MONTLHERY	
2	DAOUDI KAMILIA APPRENTI CUISINIÈRE	20 RUE JULES GUESDE 92130 ISSY LES MOULINEAUX	
3	LEMOLTON JULIEN SERVEUR	CHEZ MME MAHOT LAURENCE 25 PLACE DE L'EGLISE 92500 RUEIL MALM	
4	RICHARD SOPHIE EXTRA SERVEUSE	6 RESIDENCE LES TARATRES 92500 RUEIL-MALMAISON	
5			
6			
7			
8			
9			
10			

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	36 243		987	37 230				37 230
2	9 246		1 108	10 354				10 354
3	582			582				582
4	70			70				70
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	46 141		2 095	48 236				48 236

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	44
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	1 662
Total	1 706

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2024 . . (total col.9 + total col.10) 10	49 942	- de l'exercice . 2024 . . 10	1 499
- de l'exercice précédent 10	17 281	- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire	SONIA JANIN Président	À SURESNES	le 20/02/2025
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2024	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464		
<i>(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)</i>				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			
<p>(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)</p> <p>(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant</p>				

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

